L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
SAMEDI, 9 DÉCEMBRE 1893.

PETITES ANNONCES

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1m

A VENDRE.

A VENDRE—Un wagon de laitier, à quatre roues, neuf, coin Carrollton Avenue et Commune. 9déc—1f

A VENDRE—Un Café de première classe avec emplacement pour le Lunch situé en face du Marché Français, No 203 rue Decatur. Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
7 déc—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph R. Besnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,867—Division C—Attendu que Mme Julia Hibou, veuve de Joseph Raphael Besnard, décédé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Joseph R. Besnard, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 17

Succession de John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40 811—Division B—Attendu que Mary Ellen Williams, "feme sole", a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Williams, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8déc—8 12 17

Succession de G. Mantera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,582—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8 déc—8 12 17

Succession de Thomas Heer (dit Hare) et Mme Mary Mulligan, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,918.—Division E—Attendu que Mme Amelia Heer, femme de Frederick S. Hausner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Heer (dit Hare) et Mme Mary Mulligan, sa femme décédée, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
8déc—8 12 17

Succession de Mme Jane K. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,924—Division E.—Attendu que Wade H. Richardson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jane K. Hill, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
7 dec—7 12 16

Succession de Godfrey Borrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,324.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes W. Borrell, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
9 déc—9 13 17

John Calder & Co. et David B. Calder vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,056—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm Henderson et Leopold Loeb, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
4déc—4 9 13

Succession de Theresa Burge (ou Buche) Vve de Frederick Gehl, alias Gale, alias Gahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,518, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Wilsch, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6 déc—6 11 16

Succession de Mme Aglaé Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par N. B. Trist, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
6déc—6 10 15

Succession de Mme C. S. Burt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,519—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. S. Burt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.
2déc—2 6 10

Succession de Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,870—Division D—Attendu que Chas. Wolf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Esther N. Martin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
3 dec—3 7 12

Succession d'Emile L. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,709—Division D.—Attendu que Mme Mary Jane Weber, veuve de Emile L. Weber, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Emile L. Weber, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
2déc—2 6 10

Succession de Patrick Short.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,754—Division B—Attendu que Miss Sarah Taylor a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Short, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
20nov—30 déc5 9

AVIS AUX CRÉANCIERS

ÉTAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D.—Ordre de Cour—F. R. Matthews & Co. vs leurs créanciers—Aux créanciers de F. R. Matthews & Co et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut: Vous êtes par le présent notifiés qu'une réunion des créanciers de F. R. Matthews & Co., insolvables dans cette affaire, a été ordonnée et convoquée pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire à son bureau No 7 rue du Camp, en cette ville, commençant JEUDI, 14ème jour de décembre 1893, dans le but de déterminer et fixer les termes et conditions de la vente de la propriété foncière rendue dans cette affaire.
Par ordre de L'Hon. N. H. RIGHTOR, Juge.
Bureau du Greffier, Cour Civile de District. Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1893.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
29 nov—29—déc 6 14

ÉTAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 40 626—Division A—Frederick Meier vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Frederick Meier soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire public en cette ville, commençant le 19me jour de Décembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic, voter sur une délibération pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que O. B. Ransum, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1893.
Signé: THOS C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 nov—31 au 19 déc

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 DECEMBRE—CLASSE No 391
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
13	45	47	39	49	14	50	25	70	63	15	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et pour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 8 décembre 1893—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages ... peuvent être vus en tout temps dans toutes nos ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI MILLION DISTRIBUÉ.

LA L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.
PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures:

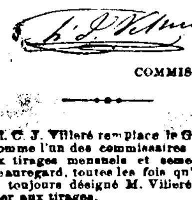

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel Extraordinaire

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 12 DEC. 1893.

GROS LOT: $150,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$150,000, soit	$150,000
1 Lot de..	40,000,	40,000
1 Lot de..	20,000,	20,000
1 Lot de..	10,000,	10,000
2 Lots de.	5,000,	10,000
5 Lots de..	2,000,	10,000
25 Lots de..	600,	15 000
100 Lots de..	400,	40,000
200 Lots de..	200,	40,000
300 Lots de..	120,	36,000
500 Lots de..	80,	40,000
PRIX D'APPROXIMATION		
100 Lots de	$200, soit	$20,000
100 Lots de	$120,	12,000
100 Lots de	$80,	8,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de	$40, soit	$39,960
999 Lots de	$40,	39,960
3,434 Lots se montant à		$530,920

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $10; Demi Billets, $5; Cinquièmes, $2; Dixièmes, $1; Vingtièmes, 50 cents; Quarantièmes, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES, sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de ...

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de machines, marchandises, biens-meubles, etc., etc., d'une grande manufacture de briques.

W. L. Surjacques versus Frye Triumph Press Brick Manufacturing Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 40,443 — En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 21 décembre 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local connu comme le Frye Triumph Press Brick Manufactory situé 1° sur la portion de terre bornée par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée; 2° avenue Peters, Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

Tous les effets mobiliers de la défenderesse contenus sur les dits lieux et consistant d'une pompe de 60 chevaux avec volant (Fly-wheel) courroie, et tout le complément, bouilloire, cheminée dite (Breeching Smoke Stack), une machine dite "Triumph Patent Press Brick", 1 machine à briques Potts patentée avec poulies, 1 sander et 1 dompteur, 1 ligne d'arbre de couche avec 8 poulies, 2 citernes et tuyaux, 1 pompe avec accessoires pour l'eau du fleuve avec droit de puiser de l'eau à la rivière
2 Fours de briques cuites contenant ensemble environ 500,000 briques.
1 Lot de briques non cuites.
1 Lot de moules à briques.
25,000 palettes ou briques.
6 lots de sable contenant 4,375 yardes.
Environ 60 cordes de bois [cotton wood] et environ 100 cordes de bois de pin.
1 lot de crowbars, instruments, etc., et un lot de vieux bois de charpente;
Ainsi que divers bois, etc.
De même que 1 mulet, 4 charrettes, 1 wagon, 4 wagons à briques et un lot de harnais, etc.
Aussi, environ 4 cordes de bois de pin sur le Nouveau Bassin.
Et encore 12 cordes de bois sur la levée, au pied de la rue Valmont.
Le tout selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et receveur et liquidataire dans la susdite affaire
9 déc—9 12 16 21

Vente de 250 acres de terre dans la paroisse St-Tammany.

Solomon Kahn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 38,696.—En vertu d'un ordre de vente daté 8 décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 janvier 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

250 acres de terre situés sur la rivière Bogue Chitto, paroisse St-Tammany, Louisiane, étant une portion d'un morceau de terre connue sous nom de "Keller Ferry Tract", mesurant primitivement 550 acres, borné au nord par la dite rivière Bogue Chitto; au sud, par les terres de W. F. Dupriest—une partie du premier terrain à l'est par des terres de B. West, et à l'ouest par le terrain Rivers.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 déc—9 15 22 29—5 10 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Certificat de membre du New York Produce Exchange.

Geo. G. Stratton & Co. vs. Gardner & Sweeney et als, Hillard Lee, garnishee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,949—En vertu d'un jugement rendu le 22 novembre 1893, et signé le 1er décembre 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certificat de membre du "Produce Exchange de New York"; le dit certificat portant le No 2250, et signé par J. H. Herrick, Président, et Thos A. McIntyre, secrétaire, et est daté le 7 juin 1863, et est fait au nom de Fred. Gardner, et par ce dernier assigné et transféré en blanc sur le revers du certificat et sur lequel il y a des quotités dues s'élevant à $48.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant le paiement des $48, dus sur le dit certificat.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 11 15 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau site pour Bâtir.

Vente par le shérif de propriétés de valeur non améliorées, sur L'AVENUE NAPOLEON,

A proximité de l'Avenue St-Charles.

Chas. B. Fee vs Thomas J. Duggan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,631.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et quelque sorte, qui sont situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Pitt, Prytanée et Berlin, désignés comme lots A et B sur une esquisse faite par D. M Brosnan député voyer de la ville, à la date du 30 mai 1889 et annexée à un acte de vente par la succession de Veuve Joseph Alvin, une interdite, à Edwin T. Merrick jr, passé pardevant James Simeon, un notaire public en cette ville, daté le 18 avril 1890 lesquels dits lots mesurent, d'après la dite esquisse comme suit, à savoir: Le lot A mesure quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt et le lot B est contigu au dit lot A et mesure quarante-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot A, sur la ligne vers la rue Prytanée cent vingt pieds dans la première profondeur, à laquelle cette profondeur le dit lot s'élargit de quatorze pieds trois pouces et ensuite une autre profondeur de trente pieds et mesure cinquante-sept pieds un pouce et quatre lignes sur la ligne du fond, les dits lots A et B étant composés des lots cinq, six, sept et huit sur un plan de A. S. Phelps, voyer daté le 15 février 1849, et mesurant comme suit:

Le lots cinq, six et sept sont contigus et ont chacun vingt huit pieds sept pouces de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt-sept pieds de profondeur; le lot No sept formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Pitt.

Le lot No huit est contigu à la ligne du fond des lots cinq, six et sept, et mesure trente pi de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, non améliorés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—24—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et de l'installation d'un magasin d'épiceries, aussi un mulet, un cheval, une barouche, etc.

David Jackson vs John Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36 984—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 décembre 1893, à 10:45 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres;
1° Un grand assortiment d'épiceries de fonds et de fantaisie, de vins, liqueurs, etc, étant le contenu d'un magasin transporté à mon entrepôt.
2° Aussi,
1 cheval,
1 mulet,
1 barouche.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 déc—7 10 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 12 de l'ilet No 353, borné par les rues Prytanée, Octavia, Perrier et l'avenue Peters, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent pieds et formant l'encoignure des rues Prytanée et Octavie.

2° Deux lots de terre, étant les lots Nos 1 et 2 situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

3° Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

4° Une certaine portion de terre située dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 44, borné par les rues Perrier, Prytanée, Arabella et l'avenue Nashville, et mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Prytanée, sur une profondeur de trois cents pieds.

5° Un ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, étant l'ilet No 571 borné par les rues St George, St André, Dufossat et Valmont.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 nov 10 17 24—déc 1 8 13

down fro... ... ... cures.
Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion rare pour un placement de fonds sûr.

Vente par le shérif d'une grande propriété de valeur comprenant tout l'attirail d'une filature.

Dans l'affaire de Mme Rebecca Mayer vs. Crescent City Yarn & Knitting Mills, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,625.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 27 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues North Peters [anciennement Levée], St-Ferdinand, Chartres et Montégut, deux desquels sont désignés comme les terrains dix et onze, sur un plan de P. Gualdi, architecte en date du 25 mai 1885, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire. Ils se touchent et mesurent chacun mesure américaine, vingt deux pieds et six pouces de façade rue St-Ferdinand sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée en arrière en commun avec le dit terrain et autres et l'autre terrain est désigné comme le terrain No neuf sur un plan de Pilié & Commany, voyers, en date du 17 février 1834, annexé à un acte passé pardevant Félix DeArmas, ancien notaire, le 1er mars 1836.

Il mesure, mesure américaine, vingt deux pieds six pouces de façade rue St-Ferdinand, sur cent pieds de profondeur, sur la limite qui le sépare du terrain No dix et de l'autre côté, il y a une profondeur sur la ligne du terrain No huit, de cinquante-six pieds et pl ng de l'allée commune audit terrain et à d'autres; il s'étend à quarante-six pieds sept pouces et une demi ligne et de telle sorte qu'il n'a que cinq pieds sept pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur ladite propriété ci-dessus décrite et les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en faisant partie, comprenant les engins, machines, bouilloires, appareils et toutes autres propriétés de la Filature contenues sur les lieux et consistant de tout l'attirail de ladite corporation, avec tous les droits bénéfices et privilèges qui s'y rattachent ou qui y appartiennent.
Saisi dans la susdite affaire

Termes et Conditions:

I. L'acquéreur paiera comptant.
1° La réclamation du demandeur de huit cent soixante quinze dollars étant pour des coupons d'intérêt dû sur des Bons hypothécaires de $25,000 ci-après décrits avec intérêt légal sur les $875 du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement.
2° Les frais et dépens de l'affaire et de la vente comprenant $10 frais de copie des actes et cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant entier des dits bons hypothécaires et de tous les coupons-intérêt.
3° La somme de quatre cent quarante-un dollars 20 sous, montant des primes d'assurances payées par la demanderesse sur la propriété ci-dessus décrite.
II. L'acquéreur jusqu'à concurrence de son enchère, assumera le paiement des bons ci-après décrits et des coupons pas encore arrivés à maturité ou paiera la somme comptant, à son gré, savoir:
25 Bons hypothécaires de $1000 chacun, datés du 22 avril 1890 tous dus le 1er mai 1900 avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 1er novembre 1893 jusqu'à paiement, représentés par des coupons semestriels dûs les 1er mai et 1er novembre de chaque année, les premiers dûs le 1er mai 1884 et les derniers dûs mai 1900, tous garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, conformément à un acte passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire en cette ville, le 22 avril 1890, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse, livre 418, page 437.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 nov—déc 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de l'intérêt dans une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Mme Abraham Mayer vs. Louis E. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40 516—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre, actions et intérêt de Louis E. Tyler, défendeur, ceux ci étant une moitié indivise dans: Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situées dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles (anciennement Nayades) Jackson, Carondelet (anciennement Apollon) et Philip, désignés comme lots Nos 15, 16, 17 et 20 sur un plan dressé par Grant, voyer, daté le 3 avril 1848, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de J. R. Beard, ex-notaire, les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 15 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue St Charles sur cent quarante sept pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots 16 et 17 sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et le dit lot No 20 mesure vingt sept pieds huit pouces de face à la rue Philip, vingt sept pieds sept pouces et deux lignes de large dans le fond sur cent vingt et un pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacente aux lots 16 et 17 et cent dix neuf pieds quatre pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté; toutes mesures américaines.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— Isaac Fleming.

No 35,813.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, en date du 2 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Perrier, Prytanée, Marengo et Constantinople désigné par le No 16 sur un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Chas Stringer notaire en cette ville, en date du 24 avril 1867. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans les mêmes district et carré et attenant à la propriété précédemment décrite, désigné par le No 17 sur le susdit plan. Ledit terrain mesure 30 pieds de façade rue Perrier, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs doivent assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de vente requis au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 nov—18 25—déc 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI Cottage en bois élevé —ET— LOTS POUR BATIR

Sur la rue des Champs-Elysées.

Succession de Mme Mary A. Roche.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39,297.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 novembre 1893, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le joli cottage élevé en bois, retiré de la rue, ayant large galerie, corridor, cinq grandes chambres, dépendances, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Johnson, Français et Prieur. Le terrain comprend deux lots désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, dans son livre de plans No 7, page 27, et mesurant chacun, conformément au dit plan 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 123 pieds, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 123 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet désigné par le No 11, sur le dit plan mentionné et mesurant conformément, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 12, sur le susdit plan, et mesurant 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

6° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet, désigné comme lot No 23 sur le susdit plan et mesure conformément 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

7° Un certain lot de terre, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 24 sur le susdit plan et mesurant conformément 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes, entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus est dans un voisinage progressif, près de chemins de fer.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, les actes devant contenir les assurances, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, clauses usuelles de garantie et les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente et assumeront les taxes d'Etat de 1893 en sus du prix d'adjudication. Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— JUNIUS HART.

No 40,331—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, en daté du 4 décembre 1893 et à moi adressé je procéderai à la vente, au local No 191 rue CANAL COIN BOURGOGNE le LUNDI, 18 décembre 1893, des biens mobiliers, à savoir—

Un lot de pianos, instruments de musique, installations, etc., conformément à un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
5 déc—5 10 17 18

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante —DE— Propriétés Foncières de Valeur, Cottages et Maisons de Résidence à deux étages dans les Premier et Sixième Districts.

Nos 295 et 297 rue Carondelet, entre les rues Calliope et Clio.

No 173 rue Clio, entre Carondelet et Baronne.

Le cottage simple No 120 Avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Constance.

No 180 rue Clio, entre les rues Baronne et Carondelet;

—ET—

Le cottage simple, coin des rues Laurel et Tolédano.

Toutes propriétés rendant de jolis loyers.

Succession de Mme Elisabeth Reilly.

No 38,220—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE EN PARTAGE.

A l'encan. A crédit.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur — Bureau No 56 rue Carondelet MERCREDI, 13 décembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C rendu dans l'affaire ci dessus, le 2 novembre 1893, et signé le 8 novembre 1893, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Carondelet, Clio, Calliope et Baronne, désigné par le No 1 sur un plan de E. Surgi et A. Persac, le 1er mars 1840 déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire, numéroté 2 dans son livre de plans. Le terrain mesure, au pied américain, 32 pieds 2 pouces de façade rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent un cottage double à un étage avec mansardes, portant les Nos 295 et 297 rue Carondelet; il y a un toit en ardoises, quelque 10 chambres; donne un bon loyer.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Carondelet et Baronne, mesurant 33 1/3 pieds de façade rue Clio sur 159 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; le tout plus ou moins, et conformément au plan annexé à un acte passé pardevant H. J. Castell, ancien notaire le 12 mars 1874.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent la maison de résidence en bois à deux étages, désignée par le No 173 rue Clio, retirée de la rue, a galeries devant et de côté et 12 chambres, etc., donne un loyer de $360 par an.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, désigné par le No 3 du dit carré sur un plan de Hedin et Schaarbaum, le 24 janvier 1854, déposé en l'étude de Jas Graham, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 26 pieds de façade rue Clio sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné à l'arrière par une allée de 4 pieds de large dont usage lui est commun avec d'autres terrains.

Les améliorations sur le dit terrain consistent en une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, ayant 8 chambres désignée par le No 180 de la rue Clio. Elle donne maintenant un loyer de $240 par an.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet No 292 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magazine et Constance, mesurant 31 pieds 9 pouces de façade avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur. Le dit morceau de terre se compose du terrain No 9 et d'une partie des terrains Nos 17 et 18 sur le dit carré d'ilet.

Les améliorations sur le dit terrain comprennent le cottage simple portant le No 120 de l'avenue Napoléon. Il est retiré de la rue, a une galerie devant, corridor de côté, 5 chambres, etc., donne un loyer de $150 par an.

5° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues Tolédano, Laurel, Annonciation et l'avenue de la Louisiane, désigné par la lettre C sur un plan de D. M. Brosnan, député voyer de cette ville, en date du 2 mai 1889. Le dit terrain forme le coin des rues Tolédano et Laurel, et mesure d'après ledit plan 25 pieds 10 pouces de façade rue Tolédano, et même largeur sur la limite de derrière et une façade rue Laurel de 115 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ledit terrain comprennent le cottage simple ayant une galerie de côté, 4 chambres etc., formant le coin des rues Tolédano et Laurel et portant le No 66 de la rue Tolédano.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs ou de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, lien et privilège sur la propriété vendue, ainsi que toutes les clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles pour cette année 1893 en sus du montant de l'adjudication, et déposeront dix pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Les acquéreurs de la propriété de l'avenue Napoléon assumeront le paiement du pavage en Rosetta Gravel. Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 nov—11 12 15 22 29—déc 6 13

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Succession de Françoise Marie St-Blancat, femme de François Carrazé.

Vingt-deuxième Cour Judiciaire de District de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la Paroisse St-Bernard—No 394.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 20 décembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. A. E. Livaudais, juge de la susdite Cour signé le 19 octobre 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 80, borné par les rues Tricou, Delaronde, Hancock et Chartres, les dits lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, et mesurent comme suit:

Les lots 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue Tricou, sur 106 pieds de profondeur; le lot No 9 formant l'encoignure des rues Tricou et Chartres; les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue Chartres sur 134 pieds 10 pouces de profondeur, mesure américaine.

2° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le même ilet que ci-dessus (No 80), borné par les rues Hancock, Tricou, Chartre et Delaronde, les dits lots sont désignés par les Nos 18 et 19, et mesurent ensemble 65 pieds de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 107, borné par les rues Tricou, Chartres, Delery et Royale, désigné par le No 1, et mesurant 28 pieds de face à la rue Tricou sur 102 pieds de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un an de crédit payable en un ou plusieurs billets de l'acquéreur garantis spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices d'assurances transférées à l'administrateur de la succession; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 nov—19 26 déc 3 10 17 20

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

Avis

Est ici donné, conformément à l'article Sept de la charte du club Athlétique d'Alger, qu'il y aura une réunion des actionnaires au local du Club, samedi, 16 décembre 1893, à sept heures et demie du soir pour prendre en considération telles affaires qui pourront être soumises à leur considération.
JNO. A. BARRETT, Secrétaire,
Alger, 14 novembre 1893.
16nov—16 23 30—déc—8 13

Bulletin Financier.

Vendredi, 8 décembre 1893.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$14,965,547 00	$1,472,896 00
Même temps la semaine dernière	10,242,534 00	740,944 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF	
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$3,713,200 00
Autres items, comptant	151 300 00
Change à vue sur N. Y.	2,937,900 00
Change étranger	67,800 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	723,300 00
Prêts et escomptes	19,872,000 00
Autre actif comptant	3,958,700 00
Total	$31,424,200 00
PASSIF:	
Circulation	808,400 00
Dépôt	18,316,500 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,134,600 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1 819,700 00
Autre passif comptant	149,100 00
Total	$23,228 300 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	—	566,200
Prêts	—	39,250
Dépôts	—	48,300
Dû aux banques et banquiers	200,600	—
Change	346,800	—

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel	8@—
do A1	8@—
Prêts sur garanties collatérales	8@—
Time do do	8@—
Papier hypothécaire	8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—	
Souveraine Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97¼c
Argent mutilé américain, par oz	55@60
Dollars mexicains	53 @55
Sols péruviens	53 @53½
Pesos chiliens	53 @53½
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1½
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 97⅞
Pour accompte 98 1/16
PARIS—
Rentes 99.32½
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)—
Londres 32⅛
New York— —
Nouvelle-Orléans—Il n'y a pas de marché ici.

CHANGE.

REISCHMARKS—94 9/16
Le STERLING est stable.
Commercial (60 jours) ... 482¼@483¼
Traites de banques (60 jours) ... 484½
Les FRANCS sont stables.
France de commerce (60 jours) ... 5.21⅞
Traites de banques (60 jours) ... 5.15
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est calme.
Traites de commerce $1 75 à 1 50 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.

20 actions du St Charles st RR Co	76¼
$1,000 Atchafalaya Levee Bds	93
$1 000 New Consols	97⅞
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$500 N O Brewing Ass'n Bonds	94
Appel de 2 P. M.	
10 actions NO Gaslight Co	116⅜
10 actions N O Brewing As	57½
$4,000 Pontchartrain Lev. Bds [15 yrs]	91
$1,000 Pontchartrain Lev. Bds [20 yrs]	91
$500 Bons à prime	165½
Après l'appel de 2 P. M.	
10 actions Citizens' Bank	100⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	...	112
Bank of Commerce	10	15¾	16¼
Canal & Banking Co	100	164	168
Citizens'	100	100	101
N. O. Co-operative B'k'g As	25	20	22
Germania National	100	205	212½
Germania Savings	100	265	295
Hibernia National	100	206	...
Louisiana National	100	164	...
Metropolitan	100	160	...
Mutual National	100	96¼	102½
N. O. National	100	710	765
People's	50	98	108
State National	100	136¼	140
Traders'	100	84	90
Union National	100	121	129
Whitney National	100	340	390
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	70	80
Firemen's	50	10	...
Germania Ins. Co	100	...	92
Hibernia Ins	100	82	87½
Home Ins	100	68	...
Lafayette	50	77½	...
Merchants' Ins Co	100	80	88
Mechanics' and Traders	100	96¼	99
New Orleans Ins. Ass	30	18	22
Sun Mutual Ins	100	122	...
Southern Ins. Co	100	86	90
Teutonia	100	123	125
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	125	136
Crescent City	100	100⅛	101¼
Canal and Claiborne	40	41¼	45
New Orleans City	100	128	135
Orleans	50	58	64
St-Charles Street	50	76	78¼
Privilege on Carrollton RR	...	...	...
Actions diverses.			
Ex. C. C. Slaughterhouse	50	41½	47
Imp. Bonded Warehouse	100	40	...
Jefferson City Gas Light Co	100	80	86
Consumers' Ice Co	100	...	...
Metairie Cem'y Ass	100	101	...
M. L. & B. As		28¾	29¼
N. O. Gas Light Co	100	115¾	116½
N. O. Waterworks Co	100	110¼	112½
N. O. Brewing Ass	100	56	60
Jackson Brewing Co	100	86	100
N. O. Cold Storage Co	100	102	110
French Opera Association	250	...	...
Sugar Shed Co	60	72	...
Louisiana Electric Light Co	100	...	...
Standard Guano & Chem. Co	100	...	270
St. Martin's Oil Works	...	...	...
Sdard Fless En. Co. of Chicago	10	...	...
Jockey Club	100	138	...
Comb. T. Stand	...	...	...
Edison Elec. Co	...	...	...
Takamine Ferment Co	...	...	...
Rosetta Gravel	100	...	...
Varie. Theatre		1400	1900
Graham P. S. Co	10	...	...
Cherokee Iron Man'f'g Co	...	...	...
Stafford Mineral Spring	...	...	...
O. C. Furniture Co	...	...	...
Independent Oil Works	...	...	...
Pelican Insurance	...	...	...
Jackson Coal & Coke Co	...	...	...
Louisiana Furniture Co	...	...	...
Southern Athletic Club	...	...	...
Young Men's Ath. Club	...	...	...
N. O. & North Eastern RR	...	...	...
Independ. Cotton Oil Bonds	...	...	...
Amer. Cott. Oil Deb	...	...	...
Washington Artillery bonds	...	...	...
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)	...	...	...
Bons d'Etat.			
New Consols		97¼	97⅝
Constitutional Bds		...	...
Levée Bs.			
Atchafalaya Levee Bds		92	95
Bossier Lev. Bds		91	...
Caddo Levee Bonds		91	93
5th District Levee Bds		85	89
Lafourche Lev. Bds		96¼	...
Lake Borgne Lev. Bds		...	...
Pontchartrain L. B. 10 yrs		90	...
Pontchartrain L. B. 15 yrs		90½	93½
Pontchartrain L. B. 20 yrs		91	93¼
Red River Atch. & B. B. Bds		91	...
Tensas Basin Bonds		92	98
Bons de ville.			
Premiums		165	166
Premium drawn number		207½	215
Privilege on Premiums		...	...
City 4's		101¼	102
Extended Consol		104⅛	...
Extended Crossman		103⅛	104
Extended 6's		103⅛	...
City 7's, old		100½	...
City 7's, new		100½	...
City 7's, gold		...	...
Bons divers.			
United States 4's		114½	...
Cotton Exchange Stock		...	...
Board of Trade Stock		...	...
Produce Exchange Stock		...	...
Mech., Dealers and Lumb.		...	...
Sugar Exchange		...	...
Canal and Claib. St. R. R. mort.		100	...
O. St. L. & N. O. R. R. Co		...	...
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		...	...
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		...	...
Morgan's L. and T. R. R. 7's		122½	124½
Morgan's L. and T. R. R. 6's		112½	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		...	...
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		...	...
St-Charles Hotel Co. mort.		...	...
Crescent City RR. 1st		Ex	...
Crescent City RR. new		...	...
N. O. City Railroad Co. mort.		116⅛	118⅜
St-Charles St. RR. Co. mort.		...	...
Carrollton RR. Co. mort.		...	...
Carrollton 2nds 12 yrs		...	...
Carrollton 13 yrs		110½	...
Carrollton 14 yrs		111	114
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		113	...
N. O. Brewing Ass'n bonds		94	97
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		...	...
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		...	...
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		...	...
La. Elect. Light Co. 1st mort.		...	...
La. Elect. Light Co. 2d mort.		...	...
Cherokee mort. Bonds		...	...
Blyton Land Company bonds		...	56
Edison Bonds		...	...
Levee S. Cotton Press mort.		...	...
Cotton Exchange 1st mort.		...	105
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885		32	...
State Warrants, ordinary, 1886		32	...
Police certificates		30	...
School certificates		18	...
City scrip, old		40	...
City scrip, new		...	...
Jan. int. cert. on State consols		28	...
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		20	...
Unpaid State coupons No 12		18	...
Unpaid State coup. prior to No 12		29	...
State school warrants		30	...
Preferred Mexican		...	...

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,500 balles et 1,500 à arriver.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à 3/16c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	5 11/16	nom
Ordinary	6 3/16	"
Good Ordinary	6 11/16	"
Low Middling	7 1/16	"
Middling	7 5/16	
Good Middling	7⅝	
Middling Fair	8⅛	
Fair	9⅛	nom

N. O. FUTURES

A peine stables.

Janvier	7.30@7.31
Février	7.40@7.41
Mars	7.50@7.51
Avril	7.57@7.58
Mai	7.64@7.65
Juin	7.71@7.73
Juillet	7.78@7.80
Août	—@—
Septembre	—@—
Octobre	—@—
Novembre	—@—
Décembre	7.20 Nom'l

Les ventes comprennent 104,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7⅛
Mobile	7 5/16
Savannah	7⅛
Charleston	7 5/16
Wilmington	7⅜
Norfolk	7⅜
Baltimore	7⅝
Boston	7⅝
Philadelphie	8 5/16
Memphis	7⅜
Augusta	7⅛@7 5/16

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.
Cotes: Middling Gulf 8 1/16

N. Y. FUTURES.

Stables.

Janvier	7.66@7.67
Février	7.74@7.75
Mars	7.82@7.83
Avril	7.90@—
Mai	7.98@—
Juin	8.04@8.05
Juillet	8.10@8.12
Août	—@—
Septembre	—@—
Octobre	—@—
Novembre	—@—
Décembre	7.63@7.64

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	961,061 balles
Même temps l'année dernière	741,710 balles
A tous les ports des Etats-Unis	3,275,411 balles
Même temps l'année dernière	2,943,910 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	595,290 balles
Même temps l'année dernière	450,508 balles
De tous les ports des Etats-Unis	2,046,250 balles
Même temps l'année dernière	1,904,940 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	312,805 balles
Même temps l'année dernière	249,740 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	1,160,555 balles
Même temps l'année dernière	1,068,071 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Plus facile.
Cotes—4 5/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Plats.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et facile.
Cotes—54½fr. pour l'Ordinaire (sur place) 52½fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 49½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Plus ferme.	
Choice	—@—
Strictly prime	2⅜@—
Prime	2⅛@2 9/16
Fully Fair	2⅛@2 9/16
Good fair	2⅜@—
Fair	2⅜@—
Good common	2⅜@—
Common	2⅛@2 5/16
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Actif et fort.	
Plantation granulated	4 1/16@—
Off granulated	—@—
Choice white	3 13/16@3⅞
Off whites	3⅛@3¾
Gray off white	3⅜@3 9/16
Fancy yellow	—@3 9/16
Choice yellow	3 7/16@3½
Prime yellow	3 5/16@3⅜
Off yellow	2 13/16@3⅛
Seconds	2⅛@3
Refining Grades	—@—
MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.	
Fancy	—@—
Choice	—@32
Strictly prime	28 @30
Good prime	28 @30
Prime	26 @27
Good fair	24 @25
Fair	24 @25
Good common	22 @23
Common	22 @23
Inferior	—@—
CENTRIFUGAL—Calme.	
Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	13 @15
Good prime	13 @15
Prime	10 @12
Good fair	10 @12
Fair	8 @9
Good common	8 @9
Common	5 @7
Inferior	5 @7
NOUVEAU SIROP	26 @29
SUCRE RAFFINÉ—Calme.	
Powdered	4⅞
Off granulated	4⅜
Standard granulated	4⅜
Confectioners' A	4 11/16
Rosetta extra C	—
Crystal extra C	—
Royal extra C	—

Marché stable
Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Calme et stable.	
Fancy	5⅛@5⅜
Choice	4⅝@4⅞
Prime	4¼@4⅜
Good	3⅞@4
Fair	3⅜@3⅝
Ordinary	2⅞@3⅛
Common	2⅜@2⅝
Inferior	2 @2¼
No 2	1⅛@1⅝

RIZ POLI—Ton $14 00 à 15 00.
SON—$11 00 à 12 00.
Riz brut par baril de 162 livres:

	Honduras.	Caroline
Fancy	Pas d'offres	Pas d'offres
Prime	3 00@3 10	2 50@2 60
Good	2 65@2 80	2 50@2 60
Fair	2 40@2 55	2 30@2 40
Ordinary	2 15@2 30	2 00@2 30
Common	1 80@2 05	1 70@1 90
Inferior	1 25@1 60	1 00@1 50

RIZ BRUT—Calme.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.

Patents, le baril	$3 40 @3 45
Extra fancy	@3 05 @3 10
Fancy	$2 75 nom'l

FARINE DE MAIS—$— à 2 00.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:
CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 47 à 48 pour le blanc, 47 à 48 pour le mêlé et 48 à 49 pour le jaune.
AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 38; No 1 — à 39; Texas No 2 39 à 40.
SON—81 à 87½c.
FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $16 50 à 17 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$14 75 à 15 00.

VIANDES SALÉES SECHES—	
Epaules	7⅛@7⅜
Short rib sides	7⅝@7¾
Long clear sides	7⅝@7¾
Short clear sides	7⅝@7¾
BACON—	
Epaules	8 @—
Short rib sides	9⅛@9¼
Long clear sides	9⅛@9¼
Short clear sides	9⅛@9¼
GRAISSE—	
En tierçons, raffiné	6⅜@6½
Prime steam	9 @9¼

JAMBON—10¾ à 11.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO—	
Prime, la livre	21¾
Good	20¾
Fair	20¼
Ordinary	18¾
Common	16¾
CAFÉ MEXICAIN—	
Prime, la livre	21¾
Good	21¼
Fair	20½
Low fair	20
BEURRE—	
Western Creamery—Extra	30
Extra firsts	28
Firsts	26
Western Dairy—Extra	25 @—
Extra firsts	21 @22
Firsts	19 @20
Jobbing un peu plus élevé	
FROMAGE—	
New York creams	13½@—
Twins, full cream	13¼
Young America's, full cream	13¾
Singles	13¼
Jobbing un peu plus élevé.	
SEL—	
De la Louisiane, City Coarse, la livre	.75
City Fine	.95
City Crushed	.85
Rock Salt	3⅛
Pocket Salt, selon la grosseur	1⅛@5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 per ton.
Farine de graine de coton au dépôt $20 00 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. per long ton.
Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 30c.; raffiné per gallon 30 à 35c; jobbing 50c.
TOILE D'EMBALLAGE—Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5¾c, 1¾-pound 5c. Western—2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5⅝c., 1¾-pound 5c.
Twine—Jute 7¼ à 7¾ la livre; Hemp 12½.
COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
POMMES—Par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c. $3 50 à 6 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6 à 7.
AMANDES—Par livre, 15 à 18c.
BANANES—Par régime, $1 50 à 2 00.
NOIX—Du Brésil, par livre, 9c.
CITRONS—Par livre, 15 à 17c.
CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.
CURRENTS 6 à 7c.
MARRONS—Par livre, 8 à 9c.
COCO—Par 1000, $29 00 à 30 00; packed, 4 à 6c. pièce.
FIGUES—Par livre, 14 à 16c.
DATES—Par livre, 5 à 6c.
FRAISES—4 à 7c.
PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.
POIRES—$2 50 à 3 00.
RAISINS—De la Californie $1 65 à 2 00.
MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.
FILBERTS—Par livre 12c.
RAISINS—De la Californie $1 05 à 3 80 le panier. Grapes $3 00 à 3 50.
LIMONS—Par boîte, $3 00 à 4 50.
ORANGES—De la Louisiane par boîte $1 75 à 2 00; par baril $3 00 à 3 50; de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.
PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.
PACANES—De la Louisiane 6 à 20c.; du Texas 6 à 15c.
ANANAS—Par douzaine, $1 50 à 2 25.
PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.
NOIX—Par livre, 11 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 25 à 2 50.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril 75c. à $1 00
YAMS—$1 25 à 1 50.
OIGNONS—$2 00 à 2 25.
CHOUX—Par crate $3 50 à 4 00; de Chicago bulk 10 à 12c par tête.
AIL—Italien 60 à 75c.; de la Louisiane 25 à 65c. par macorne.
CHOUCROUTE—$4 75 à 5 00 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¼c.; Northern red kidney choice 5¾; white kidney 5; pois verts 2¾.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$4 00@4 50
Poulets	1 50@2 75
Canards	3 00@3 75
Oies	5 00@5 50
Dindes	10 00@13 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$3 00@3 50
Poulets	1 00@2 25
Canards	2 50@3 00
Oies	4 50@5 00
Dindes	7 00@10 00

ŒUFS—De la Louisiane 23 à 24; autres qualités 21 à 22.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 21c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¾c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 2c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4; dry salted 3c. la livre.
PELLETERIE—Otter 25c. à $6 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; moutons 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 1⅜ à 2¼c. la livre; grise 1¼ à 1½c.; noire 2½ à 3c.
CORNES—Cornes de boeufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à —. Résine selon la qualité $1 05 à $2 95. Essence de térébenthine 26¾.
Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—	
Barils de mélasse	$1 40
Demi-barils de mélasse	1 00
Kegs	65c.
Boucauts de sucre	2 10@2 50
Barils de sucre	37@39c
Barils de riz	37@39c
Hogshead staves	$24 00
Bbls poles, par 1000	20 00
Hhd poles, par 1000	40 00
Jobbing plus élevé.	

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 38 à 40c le baril; famille 50c. le baril. $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton; anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1 16c per linear foo.	10@15
Scantling No 1	12 00@—
No 2	10 00@—
1x12 boards clear	14 00@—
1x12 log through	11 00@—
1x12 merchantable	9 00@—
1x12	5 00@—
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@—
Ceiling, stock, 1in	7 00@—
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@—
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@—
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mahogany timber per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@2 50
Laths, per 1000	1 75@2 50
Alabama lime	90@1 00
Cement, domestic	1 50@1 75
Cement, imported	2 40@3 00
Slate	5 00@7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	10 00@11 00
Brick, ordinary	7 50@8 00
Sand	20@25
Shells, small	—@35
Plaster calcined	1 85@—
Fire brick, American, per 1000	25 00@—
Fire brick, English, per 1000	27 50@—
Shells, large	1 25@1 50
Fire clay, per barrel	1 65@—
Lake fire clay	50@—
Sewer pipe, per foot	15@70
Chimney flue linings, per foot	15@20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$—@2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@3 50
Pomme, le gallon	2 25@3 50
Cognac importé, 1882 le gallon	—@5 25
1878	—@6 00
1875	—@6 25
1870	—@7 00
1865	—@7 50
1860	—@8 50
1848	—@12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,	
1882	—@6 00
1870	—@7 50
1864	—@9 50
1848	—@10 75
L. B. Claverie & Co. Cognac	
1850	—@5 50
1873	—@6 50
1868	—@7 50
1850	—@14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, pa. gallon	—@1 30
Ouest	1 16@1 18
Bourbon	1 40@3 50
Seigle	1 50@3 50
Ecosse, importé	4 50@5 50
Irlande, importé	4 50@5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	—@3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	—@8 50
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@1 50
Hollande, par gallon	3 25@3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@3 75
Holland, par caisse	8 50@9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@3 50
Importé Médoc, la caisse	—@6 00
St-Julien, la caisse	—@6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	—@6 50
Margaux, la caisse	—@7 00
Château Dillon, la caisse	—@7 50
Château Duplessy, la caisse	—@10 00
Pontet Canet, la caisse	—@10 00
Larose, la caisse	—@14 00
Léoville, la caisse	—@14 00
Château Haut Brion, la caisse	—@24 00
Château Lafitte, la caisse	—@28 00
California Claret, le gallon	35@75
California Zinfandel, le gallon	45@1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@80 00
Richebou, la barrique	—@95 00
Blanquefort, la barrique	—@105 00
St-Clément, 1887, la barrique	—@125 00
Château Dillon, la barrique	—@135 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@75 00
Château de Portals, J. Prom & Co., la barrique	90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@90
Ordinaire, la caisse	3 75@8 50
Importé Graves, la caisse	—@6 00
Importé Sauternes, la caisse	—@8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	—@10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	—@10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	—@11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	—@15 25
Imp. Château Rouges, la caisse	—@16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	—@18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@80 00
Importé fin, la barrique	100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse	
Ordinaire, la caisse	3 25@3 50
Madère, la caisse	4 25@6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@5 00
Muscat, la caisse	12 00@25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@5 00
Sherry, la caisse	20 00@25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	—@30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	—@27 50
Extra Dry	—@31 50
Delbeck & Co.'s extra dry qrts	—@29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	—@25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	—@32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	—@32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	—@29 00
Bouche, extra Sec, quarts	—@30 50
Bouche, Sec, quarts	—@30 50
Bouche Riche, quarts	—@30 50
Pomery Sec	—@33 00
Veuve Clicquot	—@32 75
Louis Roederer, quarts	—@31 00
Pints $2 de plus par caisse.	
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@—
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@—
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	—@1 75
Burke, E. J., la douzaine	—@1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@7 00
Crescent, par douz	5 75@6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	5¼@7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz	3 25@5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@6 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz	3 65@6 00
Baldwin et 4-0 1, par douz	3 00@5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	30 00
Brown walking cultivator, chacun	25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	30 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	2¾
Anvils	10@13
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 50
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 90
I cut keen plows, pony x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts, list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts, list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts, list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts, list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	7
Rope, manila, ½-inch and over, base	8
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	—@3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, per doz	5 50
Wheel barrows, per doz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@....

Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Grass, par livre, gross	2¼@2¾
Common to fair	2 @2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @2¼
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00 @10 00
2me qualité	5 00 @7 00
Veaux de choix	5 00 @7 00
Communs	3 00 @5 00
Porcs—Good fat Western, par livre gross	6½@7
Fair Ouachita	4 @5
Moutons—Choice, par tête	2 00 @3 00
Fair, par tête	1 00 @2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	20 00 @30 00
2me qualité par tête	12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 60@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Grande Vente à l'Encan D'OBJETS EN GAGE,

CHEZ Mme Vve J. ANGLADE,

Coin des rues Conti et Bourbon,

LUNDI, 11 DÉCEMBRE, A 11 HEURES,

Et continuera jusqu'à ce qu'on ait disposé du tout, et consiste en un grand assortiment varié tels que—
Riches solitaires, boucles d'oreilles, broches, bagues, épingles, etc., en diamants
Montres en or des meilleures manufactures américaines, anglaises, suisses françaises et autres, etc.
Montres en argent des fabriques les plus célèbres, fusils à deux coups revolvers, bagues en or, épingles, broches, argenterie, plaqué, pendules, chaînes de gousset, châtelaines, chaînes, et tout espèce d'autres articles trop longs à énumérer
P. S.—Les diamants seront vendus de 1 à 2 heures P. M.
Conditions—Comptant.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs.
6 déc— 155 rue de la Commune

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Vieux Coin Bien Connu

Des rues Louisa et Nord Peters.

Bâtisse en granit, à deux étages, distribuée de façon à convenir pour magasin et résidence.

Le morceau de terre au coin des rues Union et Genius.

Veuve Adélaïde A. Guex et autres
—vs.—
Louis J. D'Aquin, individuellement et comme curateur de John Edgard D'Aquin, interdit, et de Jules J. D'Aquin, tuteur naturel des mineurs John Joseph, Anna, Jules Richard D'Aquin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 36,570.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 10 janvier 1894 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu les 13 et 19 juin 1893 et d'un amendement au jugement rendu et signé le 27 novembre 1893, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le bas du Clouet (aujourd'hui Troisième District de cette ville) bornés par la Voie Publique ou la Levée (maintenant Peters), Clouet, Louisa et Chartres, désignés par les Nos 9, 10, 11 sur un certain plan de Joseph Pilié voyer de la Deuxième Municipalité, daté le 24 février 1841, et annexé à un acte de vente par ——— à Mme Pierre Blanchard, les dits lots mesurent, au mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 9 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters (anciennement rue de la Levée), 28 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond, sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 10 mesure 28 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters (anciennement rue de la Levée) sur 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur le côté qui touche au lot No 11, 109 pieds 2 pouces et 1 ligne sur le côté le divisant du lot No 9 et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, où il est borné par le lot No ..., le lot No 11 mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters (anciennement rue de la Levée), 107 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de et courant parallèlement à la rue Louisa, 108 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 10, et 28 pieds 5 pouces sur la ligne du fond où il est borné par le lot No 8, le dit lot formant l'encoignure des rues Louisa et Levée (actuellement rue North Peters).

Les améliorations comprennent la bâtisse en granit à deux étages avec attic et une grande véranda faisant face aux rues North Peters et Louisa, distribuée au rez-de-chaussée de façon à servir de magasin avec vestibule et escalier, quatre chambres et vestibule à l'étage supérieur, bâtisse en brique au fond avec 6 chambres et un cabinet au rez-de-chaussée et 6 chambres à l'étage supérieur, trois citernes, 2 en bois et 1 en fer, lieux d'aisance, etc.

2° Une portion de terre en cette ville, ilet 1057, compris entre les rues Union, Génie, Français et Libéraux, mesurant environ 150 pieds de face à la rue Union sur environ 127 pieds de profondeur et face à la rue Génie.

Termes et conditions —Un tiers ou plus comptant; la partie de crédit, s'il y en a, à un et deux ans; avec intérêt au taux de huit pour cent par an, garantie par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété avec toutes les autres clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 10

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un ilet de terre faisant face à la rue Canal avec les améliorations.

D. Einsiedel vs Crescent City Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,821.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hotel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 20 décembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet carré de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District et désigné par le No 57 (maintenant 535), borné par les rues Canal, Douane et St-James (maintenant Pierce) et l'avenue Carrollton, sur un plan dressé par Olivier & Martin, déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire, comme plan No 22 du Registre des Plans, lequel carré d'ilet se compose de vingt-neuf terrains Nos 1 à 29 inclusivement, et mesure trois cent trente-huit pieds cinq pouces et une ligne de façade rue du Canal, trois cent dix pieds quatre pouces et sept lignes de façade rue de la Douane; trois cent treize pieds quatre pouces de façade rue St-James ou Pierce et trois cent quatorze pieds et six pouces et six lignes de façade sur l'avenue Carrollton.

Acquis par le défendeur par achat de W. O. Tebault, d'après un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, n.p., le 24 février 1893, C. O. B. 148, fol. 116.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 nov—17 24—déc 1 8 15 20